gnement philosophique et théologique au Grand Séminaire de Reims. Ses *Elementa Philosophiae* ont été couronnés et recommandés par l'épiscopat français. Cet esprit clair et solide, ce Thomiste de stricte observance, toujours intrépide, a collaboré aux Études Carmélitaines dès 1932 *(Le Rêve et l'Extase mystique)*. Il suivit fidèlement nos congrès de psychologie religieuse. Les dernières lignes qu'il nous écrivit le 7 mars 1947 sont profondément émouvantes, si l'on songe à sa toute prochaine mort : « *En ce qui concerne la connaissance de l'avenir, s'il s'agit de futurs* libres, *ils ne peuvent être connus*, dans aucun cas, *d'une manière* certaine : *c'est métaphysiquement impossible.* »

fr. BRUNO DE J. M.

## NOTE ADDITIONNELLE PAR LE P. DE TONQUÉDEC

Le signe du Rituel des exorcismes « *lingua ignota loqui vel loquentem intelligere* » peut-il être identifié à une « transmission de pensée », dans le cas où, soit l'exorciste, soit l'un des assistants connaît la langue employée ?

Pour répondre à cette question, il faut avant tout savoir de quoi l'on parle et ce que l'on met sous l'expression dont on se sert.

Il semble d'abord évident qu'il ne saurait s'agir d'une pensée personnelle dont un étranger s'emparerait. Cela n'a aucun sens. La pensée est un acte vital qui appartient inaliénablement à un sujet. Il n'est pas absurde de croire qu'elle puisse avoir des *effets* qui se feront sentir hors de l'esprit générateur, mais elle-même lui reste attachée. On peut s'approprier les résultats d'une action : on ne prend pas l'action elle-même.

La plupart de ceux qui parlent de la transmission de pensée conçoivent donc le phénomène de la façon suivante. Une pensée, une image, une phrase se forment dans un esprit, et de là elles rayonnent sur un autre esprit, où elles se reproduisent à la façon d'un écho ou d'un reflet. Ce second esprit n'est donc pour rien dans leur élaboration : son rôle se borne à les recevoir telles quelles. Il n'est même pas nécessaire qu'il comprenne le sens du message : il peut le répéter mécaniquement, en perroquet. Ainsi, pense-t-on, fait le possédé qui parle une langue inconnue de lui ou qui répond à une question posée en cette langue.

Laissons de côté, pour un instant, cette application, qui est précisément le point à discuter. Et avouons sans ambages que